

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-05-039

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présent(s) : 26
Nombre de suffrages exprimés : 24
Nombre d'absent(s) : 3
Nombre de pouvoir(s) : 3

Vote :

Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 5

Le vingt mai deux mille vingt-six, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 12 mai 2026

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Armand LULKA, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Romain DUINAT, Florence GAVARD, Rene TETE, Christiane CLUZEL, Patrice BRAUD, Odile PHILIPPON, Dominique THIOLERE, Francois DELESTRADE, Martine CHARLES, Eric VIOLLET, Jérôme VARAGNAT, Armando FALCIONI, Marie-Pierre SEON, Isabelle ROIRE, Stephanie JAILLET, Carole MAUVIN, Arnaud CENZATO, Christophe KRISTIDES, Morgane LAFARGE, Charlène ROSNOBLET, Alexandre KARAGUEUZIAN

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Raphael GABION, Margot SOLVIGNON, Corinne VERDIER

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Raphael GABION pouvoir à Eric LARDON, Margot SOLVIGNON pouvoir à Charlotte DEGUIN, Corinne VERDIER pouvoir à Marie-Pierre SEON.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Madame Odile PHILIPPON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : SUBVENTIONS MUNICIPALES DE L'ANNÉE 2026 - APPROBATION

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20260520-2026-05-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026
Publication : 01/06/2026

Les subventions municipales allouées aux associations pour l'année 2026 doivent être votées lors du conseil municipal. Les propositions pour l'année 2026 sont les suivantes :

ASSOCIATIONS A CARACTERE CULTUREL ET DE LOISIRS	Propositions 2026
ASSOCIATION ST VINCENT	750,00 €
CHORALE	750,00 €
CERCLE DE POKER FOREZIEN	300,00 €
COMITE DE JUMELAGE	500,00 €
FRAM (Forez Rétro Auto Moto)	400,00 €
INFO MEDIA	200,00 €
SMAC (St Marcellin Art et Culture)	800,00 €
ST MARCELLIN PATRIMOINE VIVANT	800,00 €
CLUB DE L'AMITIÉ	200,00 €
CAMPING CAR CLUB	150,00 €
	4 850,00 €

ASSOCIATIONS A CARACTERE SPORTIF	Propositions 2026
BADMINTON ST MARCELLINOIS	1 360,00 €
BMX MARCELLINOIS	1 970,00 €
BOULE DES AMIS	1 000,00 €
CHASSE COMMUNALE	300,00 €
CHASSE DE "GREZIEUX"	150,00 €
CHASSE DE "ROZET"	- €
CNM (Course Nature Marcellinoise)	- €
DANSER BOUGER BOUGER	1 230,00 €
FCM (Football Club Marcellinois)	2 640,00 €
GAULE DE LA MARE	600,00 €
GV (Gymnastique Volontaire)	1 170,00 €
HATHA-YOGA	1 150,00 €
JUDO CLUB PLAINE DU FOREZ	1 150,00 €

PING PONG	120,00 €
SMBC (St Marcellin Basket Club)	1 980,00 €
TENNIS CLUB MARCELLINOIS	1 290,00 €
YOSEIKAN BUDO MARCELLINOIS	190,00 €
DANZA CUBANA	1 130,00 €
OSE	170,00 €
	17 600,00 €

ASSOCIATIONS AUTRES ET DIVERS	Propositions 2026
ASSOCIATION SAUVEGARDE ET ENVIRONNEMENT NATURE (ASSEN)	450,00 €
OMA POUR CLASSARDS	400,00 €
APPRENTIS OENOLOGUES CLUB MARCELLINOIS	200,00 €
FAMILLE RURALE - section dentelle art floral scrabble couture (+ danse en 2021)	1 000,00 €
FEDÉ. NATION. ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE (FNACA) + ACPG	400,00 €
SOU DES ECOLES	700,00 €
DDEN	150,00 €
	3 300,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, 5 personnes ne prenant pas part au vote car faisant partie d'un comité directeur d'une association (M. Solvignon, C. Mauvin, E. Violet, C. Cluzel, C. Kristides) décide :

- d'approuver le versement des subventions aux associations marcellinoises pour l'année 2026 comme indiqué dans les tableaux ci-dessus

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 28 MAI 2026

Le Maire,

Eric LARDON

Le Secrétaire de séance

Odile PHILIPPON

